



Lessay

l'info circuler

juillet 2023

#6

Bulletin municipal



2 mariages

Anthony MARIE
& Jennifer MARCHERON

Stéphane DUREL
& Linda CHARRIÉ

5 naissances

Warren RITZ
Liv LEPLUMEY
Emma DESERT
Ilan JUMELIN
Louise AVICE

20 disparitions

Evelyne DURAND
Simonne LEROUX
Annick AUBERT
Armand ROBIN
Renée LEVAVASSEUR
Auguste SALMON
André GUESNON
Delphine NIVELLE
Gilbert AGNÈS
Richard BOUILLON
Pierre LETOUZÉ
Alain LOREILLE
Danielle DUREYSSEIX
Alain MARIE
Arthur AVICE
Michel BASSET
Gérard LETROUVÉ
Liliane BARDINI
Daniel MANCEL (*La Carbonnerie*)
Denise CAVILLON

**Informations du 16 novembre au 15 mai 2023*



Vous, les habitants...

... vous êtes les incontournables acteurs de la vie locale ! C'est pourquoi nous faisons le focus sur deux sujets collaboratifs cet été.

Le premier consiste à mobiliser votre vigilance et votre civisme concernant la sécheresse et ses conséquences. Les restrictions de l'usage de l'eau sont essentielles, et nous vous demandons de les respecter. Cela passe par l'acceptation que la pelouse ou les massifs de fleurs soient moins jolis qu'on aimerait. Nous nous y habituerons, l'avenir est ainsi fait. L'embrasement de la lande constitue un vrai risque. Nos pompiers sont régulièrement mobilisés pour y faire face et éviter des drames. L'occasion de rappeler que leur engagement, qui nous sert tous... est aussi affaire de tous ! Le centre de secours (SDIS) près du Pôle Santé recrute des volontaires et les forme. Une aventure aussi passionnante pour s'épanouir et développer de nouvelles compétences qu'utile pour la société. Sécheresse et pic de chaleur nous rappellent aussi la solidarité qui doit être la nôtre envers les personnes âgées ou isolées.

A la rentrée, nous allons faire appel à vos souvenirs personnels : ceux qui traitent de la période 39-45 et la Reconstruction de Lessay. Nous aimerions recueillir les témoignages ou les photos d'époque de ceux qui veulent partager leur expérience d'enfant avec les habitants d'aujourd'hui, qu'il s'agisse d'anecdotes légères ou de souvenirs plus lourds. L'anonymat sera respecté si demandé. A l'issue du recueil de cette mémoire collective à la médiathèque, un livret pourrait être édité, et une exposition réalisée pour célébrer le 80^{ème} anniversaire du Débarquement l'été prochain.

La mairie vous souhaite un bel été. Prenez soin de vous !

Stéphanie Maubé
et le Conseil Municipal

JUILLET

- Samedi 22 : Concert électro

AOÛT

Camion CROSS de Lessay les **samedi 5 et dimanche 6 août**, avec parade dans la ville le samedi !



SEPTEMBRE

- Samedi 16 : Soirée dansante années 80 à l'Espace Culturel



OCTOBRE

- **Dimanche 1^{er}** :
Repas des cheveux blancs
- **Samedi 14 et Dimanche 15** :
Déjeuner-Spectacle
- **Samedi 28** :
Concert Les Guitares du Cotentin

NOVEMBRE

- **Vendredi 10** :
Loto par l'APE de Lessay
- **Dimanche 12** :
Loto par le Club d'aéromodélisme
- **Samedi 18** :
Lessay'n rock (Tribute Festival)

DÉCEMBRE

- **Dimanche 03 au Mercredi 06** : Déjeuners spectacles seniors
- **Mercredi 13 à 20h30** : Cirque intimiste (programme Ville en Scène).
Dispositif pour les malentendants sur demande. Réservation
02.33.76.10.53 (plein tarif : 9€. Tarifs réduits : 4€)



Bruno SALMON



Retour sur le festival Graf Zeppelin

Pour sa troisième édition, le festival de métal a réuni plus d'un millier de personnes en 2 jours ! 12 groupes réunissant 87 artistes se sont succédés sur scène. A l'extérieur, un village d'exposants (bijoux, livres et accessoires inspirés de la culture métal) permettait de mettre en valeur les artisans locaux, ainsi que des tatoueurs, des conférences et des combats médiévaux. 53 bénévoles se sont impliqués dans l'organisation. A noter, une campagne de communication très efficace avec la présence de 12 médias locaux et nationaux, et plus de 100 000 internautes touchés sur les réseaux sociaux.

Vous ne connaissez pas la musique métal ? Ce n'est pas grave... car le métal est bien plus que de la musique, c'est un courant culturel très riche, né dans les années 70 en contrepied du mouvement hippie, qui a permis l'exutoire de pensées sombres en les sublimant par l'art et l'expression d'émotions fortes !

Retour sur la Foire Sainte-Opportune

Grand succès du retour de la foire de printemps après 3 ans d'interruption ! Avec son nouveau nom (pour célébrer la Sainte-patronne de Lessay, ville dont le nom primitif était justement Sainte-Opportune), elle a attiré tous ses visiteurs habituels ! Merci à tous les lessayais de lui avoir été fidèle.

Les exposants avaient été regroupés sur un secteur plus petit afin de ne pas perturber la circulation dans la commune et donner une meilleure impression de densité pour la déambulation des visiteurs. Les animaux (bétail, chiens, volaille...) sont de moins en moins au rendez-vous à cause de l'évolution de la réglementation, ce qui n'est pas de notre fait. Ils nous ont manqué à nous aussi !

La fête foraine et l'allée des rôtisseurs ont fait le plein, ainsi que le vide-grenier. Ce dernier a réuni 70 exposants.

A l'année prochaine !

La Foire Sainte-Croix devient payante

Après les nécessaires adaptations au Covid en 2021, la Foire continue son évolution en devenant payante.

Était-ce inévitable ? Hélas oui, au regard de son coût d'organisation qui augmente, car l'inflation qui touche les ménages impacte aussi les collectivités. Augmentation du coût de l'énergie, des matières premières, des salaires, des attentes de confort et des incivilités. Diminution du bénévolat et renforcement des obligations sécuritaires de la part de la Préfecture... Parce que notre mission est de faire perdurer cet événement millénaire, il nous incombe de prendre les décisions raisonnables qui s'imposent.

Nous avons en cela été soutenus par vous, les habitants. En répondant à notre questionnaire et en comprenant que chaque euro dépensé impactait le budget général de la ville, vous nous avez aidés dans cet arbitrage difficile et nous vous en remercions. Voici la décision qui a été prise : **l'entrée coûtera 2 €.**

Sauf pour :

- Les habitants de Lessay
- Les enfants < 12 ans
- Les visiteurs après 17h

L'entrée ne sera payante qu'une seule fois et permettra de revenir tous les jours. Rappelons que les parkings et toilettes sont gratuits.

En amont de la foire, les habitants devront venir à la mairie chercher un bracelet **rouge** (ils ne seront disponibles qu'à la mairie). Porté au poignet et indécollable, il agira comme un laissez-passer piéton gratuit. Les bracelets payants seront de couleur **jaune**. Vous pourrez en acheter à l'avance pour faciliter la venue de vos amis et famille, et limiter le temps d'attente aux entrées.

Nous travaillons à réunir les camping-cars sur un espace dédié, afin de leur interdire l'installation sauvage sur les parkings (école, bourg,...) comme l'année dernière.





Isabelle THOUMINE

Bravo aux CE2/ CM1 !

La communauté de commune a organisé un concours de dessin des camions de collecte entre les différents établissements scolaires du territoire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Objectif : mieux communiquer sur le tri des déchets !

Au total, 6 dessins ont été sélectionnés pour décorer 6 camions de collecte qui circuleront sur l'ensemble du territoire (30 communes)

Un dessin de Lessay a été retenu, ainsi que son slogan ! Il a été réalisé par la classe de CE2/CM1 de madame Coron parmi 23 dessins des autres écoles.

La classe a remporté un livre mais, surtout, le plaisir et la fierté de pouvoir très bientôt admirer sa création sur un des camions de collecte de la communauté de commune.



Rentrée scolaire

Une bonne partie des fournitures sont réutilisables plusieurs années de suite si elles ne sont pas perdues ou cassées en cours d'année : cartables, crayons, trousse, outils de géométrie...

Profitez des vacances pour faire le tri des fournitures scolaires avec votre enfant pour savoir quels articles peuvent être réutilisés.

(il n'y a pas de petites économies et sachez que tous les parents de France pensent pareil 😊)



Roland MARESCQ



Abbatiale – Rénovation de la toiture du transept sud et du baptistère :

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Aubert Couverture, près de Vire. La réalisation est suivie par un architecte des bâtiments historiques sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Les pierres sont déposées, retailées et réutilisées en ajoutant de nouvelles pierres. La fin des travaux est prévue pour fin octobre avec une interruption estivale.

Le coût s'élève à 230.000 € avec une subvention de 15% du département de la Manche (29.000 €) et de 40% de la DRAC (89.000€).



Salle polyvalente d'Angoville-sur-Ay :

Les travaux ont commencé, le gros œuvre et la charpente sont bien avancés. La maîtrise d'œuvre est assurée par Mr Bertrand DESHEULLES, architecte.

Cette construction est réalisée avec des matériaux vertueux, correspondant aux normes actuelles. Le chauffage de l'eau sanitaire se fera avec des panneaux photovoltaïques. Un parking d'environ 40 places sera aménagé aux abords de la salle avec une aire de jeux à proximité. La cour intérieure sera fermée pour sécuriser la présence des enfants.

Coût de l'opération : 505.000€ subventionné en partie par l'état (DETR) à hauteur de 98.000€.

Cette salle permettra d'accueillir environ 80 personnes en situation de repas et sera opérationnelle pour la fin de l'année 2023.



Antoine LEGOUBEY

Bâtiment des Services Techniques

Le bâtiment a été agrandi. Les 12 agents communaux viennent de s'y installer. L'extension est composée de vestiaires, sanitaires avec douches adaptées au personnel masculin comme féminin, d'un espace de convivialité avec salle de réunion. Il a permis de réaménager l'ensemble des locaux et les adapter au matériel et outillages modernes (matériel sur batterie, etc). Cet investissement a coûté 150.000€ dont une subvention de l'état (DETR) de 26.000€.



Rappel aux habitants :

Le nettoyage des pieds de murs au droit des habitations doit être effectué par les riverains et non par la municipalité.

Le fauchage des accotements communaux se fait 2 fois par an, à équité pour tout le monde. Appeler la mairie pour dire que vous n'aimez pas les mauvaises herbes n'y changera rien ! Voici le calendrier de ces travaux :

- Avril à Juin : premier passage par un fauchage à plat sur les accotements.
- A partir de Septembre : deuxième passage à plat avec éparage sur l'ensemble.
- Chemins ruraux : un passage avec éparage et fauchage après le 15 septembre.

Rappelons-nous que la végétation est précieuse en période de sécheresse et canicule pour faire baisser la température de quelques degrés. Vive les herbes vertes et fraîches !

Céline SAVARY



La commune prévoit dans son budget une somme consacrée à l'entretien des cimetières.

121 : C'est le nombre de tonnes de graviers qui ont été étalées au cimetière d'Angoville à la mini-pelle mais aussi manuellement par les services techniques.

288 : C'est le nombre d'heures qui a été nécessaire pour la réalisation de ces travaux. Les parties libres ont été redressées et engazonnées pour donner un aspect agréable.

12 000 € : C'est le coût total de ces travaux.



Sur l'ensemble des 3 cimetières, un inventaire rigoureux des tombes en mauvais état a été fait.

Une concession temporaire ou perpétuelle, peut-être reprise par la commune. Tout défaut d'entretien sera signalé aux concessionnaires, ou héritiers si ces derniers sont connus.

Si l'on ne retrouve pas de famille, alors nous engagerons une procédure de reprise. Des panonceaux vont être déposés sur les concessions concernées.

Au-delà de l'aspect financier qu'engendrent ces reprises, c'est une démarche morale délicate pour la commune.

Nous invitons les familles à veiller au bon entretien de leurs tombes et à vérifier la solidité des monuments et de leur jointement.



Joëlle GUILLE

Ukraine

La commune accueille depuis plus d'un an 8 réfugiés d'Ukraine, essentiellement des femmes et enfants. Elles ont trouvé un emploi, plutôt saisonnier mais qui leur permet de vivre correctement et de subvenir à leurs besoins essentiels. C'est tout à leur honneur car ce travail est très éloigné des professions qu'elles exerçaient dans leur pays.

Episolid'Ay

Ce nom désigne un camion-épicerie qui se déplace dans les communes autour de Lessay. Il permet aux bénéficiaires d'acheter des denrées alimentaires à moindre coût. Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir un dossier auprès d'une assistante sociale et, selon les critères, le montant des achats sera minoré. Le camion passe dans chaque commune tous les 15 jours.



Cheveux Blancs

Le repas des cheveux blancs aura lieu le 1^{er} octobre 2023. Toutes les personnes à partir de 70 ans et résidant sur la commune peuvent y participer. Pour les conjoints n'ayant pas l'âge requis, une participation de 25 € sera demandée. Les personnes malades ou ne pouvant se déplacer recevront un colis (qu'il faut néanmoins demander en nous retournant le bulletin, qui vous sera envoyé fin août !).

HLM

Les dossiers de demandes ne sont pas toujours complets, ou bien le logement proposé est refusé par le demandeur. Lorsque la commission municipale se réunit, elle doit proposer 3 candidats par logement à attribuer, mais c'est le bailleur HLM qui décide de l'attribution finale. Pensez à mettre votre dossier à jour régulièrement ! (naissance, revenus, lieu de travail, séparation, choix des communes, etc ...)



LESSAY DEMAIN ET APRÈS-DEMAIN

SCOT, PLUi, SRADDET... ces sigles sont méconnus et pourtant ils vont bientôt impacter la vie de tous les français. Y compris la vôtre !

Ces acronymes désignent les documents d'aménagement. Ils fixent ce qu'on a le droit de construire ou pas. Concrètement, il s'agit de nos futures capacités à pouvoir loger nos habitants ou créer des entreprises. Cet enjeu est crucial... dès maintenant et pour les générations suivantes.

Car désormais, l'artificialisation des sols est un enjeu. Une loi récente, appelée Climat et Résilience, fixe pour 2050 l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. C'est-à-dire qu'on ne pourra plus artificialiser de surface agricole ou naturelle si on n'en désartificialise pas (c'est à dire débitumer, dépolluer et renaturer). Cela va se faire progressivement, et a commencé en 2021. L'Etat a calculé la surface qui avait été construite ces 10 dernières années, et contraint à la réduire pour les 10 années suivantes. Sur l'ensemble de la Communauté de Communes, la réduction doit être de 59 % !

Par rapport aux difficultés de logement déjà constatées, cela engendre des questions graves : comment va-t-on loger les nouveaux habitants ? comment continuer à installer des entreprises et créer de l'emploi ? comment va évoluer le prix du foncier ? la taille des futurs logements sera-t-elle suffisante pour vivre dignement ? va-t-on devoir construire des immeubles ? etc.



Nous n'avons pas les réponses à ces questions. Mais nous pouvons vous donner les clés pour mieux comprendre :

1/ L'Etat demande aux Régions de diminuer les surfaces artificialisables. Les Régions réfléchissent à la clé de répartition de cette diminution. Car l'enjeu n'est pas le même dans une ville de 100 000 habitants ou un village de 300 habitants. Les règles propres à chaque Région figurent dans le **Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et d'Egalité des Territoires : le SRADDET**. A noter que la Normandie est en avance. Elle ne veut pas « subir » les contraintes de l'Etat mais préfère les « choisir ».

2/ Les Communautés de Communes suivent le SRADDET pour élaborer leur **SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale**, qui prend en compte les spécificités des bassins de vie pour définir les zones commerciales, d'habitat, de loisir, d'agriculture, etc.

3/ Puis sera défini le **PLUi : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal**. Il ne concerne désormais plus une seule commune mais se décide entre communes voisines. A Lessay, nous sommes en train d'y travailler et de défendre le droit de développer des projets et de l'habitat. Ce qui n'est pas facile car ce PLUi doit résulter d'un consensus entre 10 communes !

4/ La commune devra faire appliquer à ses habitants ce PLUi. Et leur expliquer que certaines parcelles autrefois constructibles ne le sont plus. Ce n'est pas toujours facile à comprendre, car la commune n'est pas celle qui décide mais celle qui instruit les demandes.

Connaître les contraintes à l'échelle du pays est nécessaire pour comprendre les décisions qui impactent Lessay, donc vos projets d'avenir.



Un festival exceptionnel qui fait rayonner l'abbaye depuis 30 ans

Il y a 30 ans, des lessayais passionnés de musique classique décidaient que l'abbatiale constituait l'écrin le plus merveilleux pour faire découvrir la musique lyrique et baroque. Partant du principe que, connaisseurs ou néophytes, tout le monde peut apprécier cette musique, ils créèrent un événement de grande qualité, que toute la Normandie nous envie désormais. Depuis, fondateurs, partenaires, artistes et bénévoles l'ont accompagné et fait grandir.

Chaque été, 8 concerts se succèdent les mardis et les vendredis. Ces soirs-là, les jardins privés s'ouvrent au public, dans le cadre d'un accueil chaleureux et inspirant !

Les tarifs sont très raisonnables par rapport à une grande ville (places dès 15 €), ce qui permet de les rendre accessible à tous les habitants.

Du 18 juillet
au 11 août 2023.

Retrouvez le programme
sur le site
et réservez vos places
directement :
www.heuresmusicales.delessay.com/reservations/

ou

à La maison des Loisirs
et de la Découverte
de Lessay
(11 place Saint Cloud)
Tél : 02 33 45 14 34

Les Heures Musicales de l'Abbaye de LESSAY 30 ans

18 juillet, 11 août 2023

18 juillet
INSULA ORCHESTRA ACCENTUS

20 et 21 juillet
LES ARTS FLORISSANTS

25 juillet
GÉNÉRATION 30 ANS

26 juillet
LE BANQUET CÉLESTE
JOURNÉE BACH

01 août
LES TALENS LYRIQUES

04 août
THE SIXTEEN

05 août
CYRIL DUROIS
TRISTAN RAËS

11 août
LE POÈME HARMONIQUE
CHEUR LA TEMPÊTE

RESERVATIONS
www.heuresmusicalesdelessay.com

Facebook Instagram

Logo de l'abbaye de Lessay et logos des partenaires.

L'équipe est toujours en recherche de nouveaux bénévoles !
Faites-vous connaître sur
communication@heuresmusicalesdelessay.com
ou 06 38 49 65 68

La tourbière de Mathon fête ses 50 ans

Considérée comme un petit joyau botanique, la tourbière de Mathon est la plus petite mais aussi la plus ancienne des Réserves Naturelles Nationales de Normandie. Bénéficiant d'un statut de protection depuis 1973, le site recouvre 20 HA.

L'intérêt écologique du site réside dans la diversité de ses milieux naturels : landes sèches et humides, tourbières acides, bas-marais alcalin, boisement tourbeux de saules, vieille chênaie, prairies humides, etc. La réserve héberge une faune et surtout une flore riches et variées, dont de nombreuses espèces rares et protégées.

Par l'arrêté ministériel officialisant le classement en Réserve Naturelle Nationale, la tourbière de Mathon bénéficie d'une réglementation, la chasse ainsi que tout autre prélèvement de faune ou de flore y sont interdits. L'accès y est strictement réglementé et soumis à autorisation. Courant mars, pour marquer ce cinquantenaire, s'est déroulée sur la réserve, la création d'une œuvre collective en vannerie sauvage, encadrée par Olivier Hesnard (du CPIE Collines normandes-Maison de la Rivière et du Paysage). Pour ce faire, les participants ont utilisé des saules préalablement coupés pour l'entretien du marais ainsi que des branches de pruneliers. De leurs mains habiles sont nées une "Fenêtre sur tourbière", un serpent (surnommé "Lessy" en raison de sa ressemblance troublante avec un célèbre monstre lacustre écossais) et une araignée géante.

Des centaines de brins de saules et 15 apprentis vanniers enthousiastes, encadrés par un artiste à l'imagination débordante, auront été nécessaires pour les créer et les faire émerger des bruyères près de l'entrée principale du site protégé où elles sont toujours visibles.

D'autres animations sont encore au programme jusqu'à septembre.



Bon à savoir :

Une réserve naturelle est une partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière. Il convient de soustraire ce territoire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

L'aérodrome de Lessay est centenaire

En 1923, après qu'un avion en panne se soit posé au milieu du champ de foire pendant plusieurs jours, le maire de Lessay attribue une surface de 90 hectares dans la lande, afin que les avions puissent décoller et atterrir en toute tranquillité.

L'aérodrome a été baptisé du nom de Charles Lindbergh car il y est venu lors de sa traversée de l'Atlantique et a été reçu par les notables de l'époque.

Depuis, de nombreux pilotes s'y sont formés, pour le plaisir ou pour en faire leur métier. Certains sont maintenant pilotes de ligne ou pilotes à l'armée de l'air. Nous avons même l'honneur de compter parmi ceux qui ont débuté au CAL un des pilotes de la patrouille de France !
Bon anniversaire !



3 bonnes raisons de rejoindre le Comité de Jumelage

Ennigerloh est une ville de 20 000 habitants située dans le très beau nord de l'Allemagne. Les deux communes se sont engagées l'une avec l'autre en 1987. Le concept de jumelage peut paraître désuet, voici 3 bonnes raisons de rejoindre cette équipe :

1. L'objectif est une amitié sans enjeu, juste pour le plaisir de se voir, s'accueillir, manger ensemble en toute convivialité. Il n'y a pas d'autre obligation !

2. Dans le contexte de repli sur soi individualiste, l'ouverture culturelle et intellectuelle est une goulée d'air frais salubre. Ne boudons pas ce plaisir (et faisons le découvrir à nos jeunes) !

3. En 2024 auront lieu les élections européennes, dont peu de citoyens comprennent vraiment le fonctionnement. Rappelons que l'Union Européenne est née de la volonté de rapprochement de la France et l'Allemagne. S'intéresser à la culture allemande aide à comprendre les fondements de cette institution qui régit nos vies autant que la loi française !

Hélène Alix préside le comité local. Elle répondra à toutes vos questions sur les actions du comité de jumelage, ce qui est attendu des membres, le programme des actions de l'année, etc... Contact : 06 86 93 45 80 heleneallix50@gmail.com Pour info, les jumelés sont loin d'être bilingue... ce qui veut dire que la convivialité engendre de nombreuses autres manières de communiquer !



MÉDIATHÈQUE

Comme vous l'avez remarqué, votre médiathèque a quelque peu changé... Suite à un réaménagement en fin d'année dernière, elle se veut à l'image des médiathèques d'aujourd'hui : un tiers lieu où il fait bon vivre, où l'on aime rencontrer des gens, partager des moments de convivialité, jouer aux jeux de société, ou tout simplement pour se poser et lire quelques pages. Sa fonction première reste la même : vous proposer un large choix de livres et de CD pour tous, à emprunter. Et de ce côté aussi, les emprunts évoluent. Dorénavant, vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents tous supports confondus (toujours gratuitement !)

Ce qui fait vivre les médiathèques d'aujourd'hui, ce sont aussi les animations. Comme pour les livres, nous faisons en sorte de vous proposer une diversité dans les animations pour que chacun puisse s'y retrouver. « Bouge de l'Art » qui a eu lieu à l'automne dernier a rencontré un franc succès notamment avec initiation à la danse hip-hop avec la troupe nationale Pyramid, l'initiation au graffiti avec l'artiste local Blesea, l'exposition « Le village fantôme de Pirou et ses graffitis » de Pierre Hardel, ou encore les ateliers d'écriture slam avec l'association Utopia.

**A partir de septembre,
les horaires de la médiathèque changent :**

Lundi : Fermé
Mardi : 10h – 12h
Mercredi : 10h – 13h
et 14h - 18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h – 18h
Samedi : 10h – 12h

Puis des séances de lecture pour les tout-petits mais aussi les adultes, un spectacle, des ateliers de travaux manuels ou encore la découverte de méthode de relaxation vous ont permis de découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque autrement.

A venir d'ici la fin de l'année : exposition « Pierrot de la Dune » (août), « La bibliothèque dans tous les sens » avec notamment un atelier d'œnologie (septembre) et des ateliers autour de l'illusion et des sens (octobre et novembre), exposition des œuvres de Françoise Etienne (décembre).



**Vous voulez devenir bénévole ?
Soyez les bienvenus dans l'équipe !
Envoyez-nous quelques mots sur mediatheque@lessay.fr
ou dans la boîte aux lettres de la mairie**

L'HISTOIRE DE RÉO

Réo, notre excellente fromagerie, n'a pas toujours été Lessayaise. En effet, c'est en 1920 que Théodore Réaux décide de fonder sa fromagerie avec son frère Albert, à Glos-sur-Lisieux, puis quelques années après dans la Manche à Quinéville. En 1925, il s'installe à Saint-Malo-de-la-Lande où il développe sa production du camembert et la marque Réo. Ce n'est qu'en 1931 qu'il s'installera à Lessay à proximité des moyens de transport de l'époque. Dès l'année suivante, la première médaille d'or au concours général agricole récompense son savoir-faire laitier et sa qualité !

Théodore Réaux n'aura de cesse de promouvoir son camembert et la Normandie partout où il se déplace, l'histoire dit qu'il avait toujours un camembert dans sa poche. Il décède en 1952 en transmettant son savoir-faire et la gestion de l'entreprise à sa fille Paulette Réaux-Grousset et son gendre Louis.

L'arrivée de Bertrand Gillot en 1983 inscrit la fromagerie dans une ère nouvelle avec, entre 1983 et 1990, la modernisation des ateliers de production. Puis les premières innovations en matière de crème (1990) et de fromage frais (2005), voient le jour, dans le respect de la tradition et de la modernité qui animent la Fromagerie Réo depuis plus 90 ans.

En 2016, les Maitres Laitiers du Cotentin achètent la fromagerie. En 2018, 20.000 camemberts sont fabriqués chaque jour, 23 millions de litres de lait sont collectés auprès d'une cinquantaine de fermes.

Si le lait est conforme aux exigences du cahier des charges AOP, il sera utilisé pour fabriquer les camemberts au lait cru. Dans le cas contraire, après pasteurisation, le lait est revalorisé dans la production des beurres, crèmes fraîches et fromages frais.

Félicitations à cette belle entreprise qui a gagné pas moins de 74 médailles au Concours Général Agricole de Paris. En 2023 encore, la Fromagerie Réo a été récompensée lors de ce concours avec 3 médailles d'or (fromage, crème fraîche et beurre), 1 médaille d'argent pour le beurre salé et une médaille de bronze pour le fromage frais lissé.

**Une nouvelle rue de Lessay
va bientôt porter le nom de Théodore Réaux.
Un indice : elle n'existe pas encore et elle donnera...
sur Gaslonde !**



LE JARDIN PARTAGÉ

Le projet d'un jardin à Lessay date de 2018. Plusieurs idées étaient sur la table : jardins familiaux, jardin partagé, jardin de démonstration, jardin d'agrément où se retrouver.

C'est en 2020, sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, qu'il prend forme.

Ce sera Le Jardin Partagé de Lessay !

Situé dans le parc du centre-ville, ce jardin a pour objet d'être cultivé mais aussi d'être un lieu animé où l'on peut se retrouver, renforcer le lien social, échanger les savoirs et les pratiques, s'initier à de nouvelles méthodes de jardinage, se sensibiliser à des pratiques écologiques.

C'est aussi et surtout un lieu d'échanges, de convivialité, de solidarité, de mixité sociale et intergénérationnelle. Bienvenue au Jardin Partagé de Lessay.

Venez nous rencontrer les lundi de 17h à 19h et les mercredi de 14h à 17h (ou venez à tout autre moment pour l'admirer en secret 😊)



Quel avenir pour le marché du mardi ?

Ce marché n'a jamais été dynamique. De nombreux essais ont été faits (le déplacer sur la place Saint-Cloud, en organiser un le vendredi,...) mais force est de constater qu'il est très peu fréquenté. Il offre pourtant du lien social et des produits frais locaux, et les commerçants le considèrent comme un atout pour la dynamique du bourg. Nous avons besoin de recueillir votre avis pour répondre aux demandes des exposants (qui ne sont pas les mêmes que les attentes des commerçants ou des élus).

Ce questionnaire anonyme est à nous retourner avant le 30 juillet dans les boulangeries de Lessay, au Rel'Ay, à la médiathèque ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

● Fréquentez-vous le marché du mardi ?

- jamais pour y acheter une grillade le midi
 pour y faire des courses de frais

● Quels produits / services, quel changement de lieu ou de jour vous inciterait à y aller ?

- je ne suis pas intéressé pour faire mes courses au marché
 réponse libre :

Comment fonctionne votre Pôle de Santé ?

En 2009, les médecins du territoire travaillent encore de manière très indépendante. Les toutes premières Maisons de Santé commencent à émerger. La Communauté de Communes de Lessay compte alors 12 communes et est présidée par Roland Marescq. Pour répondre aux besoins de la population et anticiper le départ à la retraite des médecins de Lessay, il propose la construction d'un Pôle de Santé libéral ambulatoire. Ce dernier doit fédérer les professionnels autour d'un « projet de santé local ». Ils se regroupent en association sous l'impulsion du Dr. Cosnefroy, médecin à Pirou. Un débat est engagé entre les médecins et les élus pour décider où positionner le Pôle de Santé : ce sera finalement à Lessay, dans une zone facile d'accès depuis les 11 autres communes, avec des possibilités pour se garer. Le départ des médecins du centre bourg constitue un coup dur pour le commerce, mais le consensus est le principe des projets intercommunaux.

Moderne, multifonctionnel et innovant, le Pôle de Santé que nous connaissons ouvre ses portes en 2014. Un Centre Médico-Psychologique y est accolé, qui dépend du Bon Sauveur.

Les murs appartiennent à la Communauté de Communes, qui s'est désormais élargie et compte 30 communes. Son fonctionnement repose toujours sur l'association des médecins. Ce sont eux qui prennent la décision d'accueillir de nouveaux professionnels de santé, sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé. La ville de Lessay recueille de nombreuses remarques des habitants qui déplorent la difficulté de trouver un médecin. Il faut savoir que ce manque n'impacte pas seulement le centre Manche, mais l'ensemble des territoires ruraux de France. Une petite ville ne peut pas agir directement sur l'installation de nouveaux praticiens indépendants. Elle peut cependant promouvoir la qualité de vie dans la région, afin d'inciter des professionnels de santé à venir s'y installer. Et faire un bon accueil à tous les internes qui passent par notre Pôle de Santé !



Groupe Lessay Simple et Vrai

Lessayaises, lessayais

Nous sommes à mi-mandat : voici 3 ans que l'équipe Simple et Vrai est arrivée à la mairie, après 24 ans d'implication du maire précédent et de son équipe.

Trois années ne permettent évidemment pas de révolutionner le fonctionnement d'une commune vieille de plus d'un millénaire (surtout en période de Covid, de guerre en Ukraine et d'inflation). Néanmoins, nous pensons que le bien-vivre ne repose pas que sur l'argent ou la capacité budgétaire à financer des gros projets. Nous pensons que ce qui traduit la vitalité d'un bourg est l'âme des habitants et leur capacité à « habiter » la commune, pas uniquement à y « résider » et réclamer des services. Autrement dit, la vie locale est une auberge espagnole : on se nourrit de ce qu'on y apporte ! L'âme des lessayais est assez secrète : une grande partie de notre mission est d'essayer de susciter son intérêt et son attachement en proposant des animations, des concerts gratuits, des apéro participatifs, des moments de partage... mais nous ne ressentons pas toujours l'envie des habitants d'y participer, malgré la diversité de l'offre de nos animations.

De même, l'enjeu commercial de la ville ne pourra pas être résolu par la mairie uniquement. La prospérité des magasins repose en effet sur leur fréquentation par les habitants, et sur la capacité des commerçants à se fédérer pour être plus attractifs tous ensemble. Nous leur souhaitons toute la sérénité possible pour réussir à recréer une Union des Commerçants s'ils le souhaitent collectivement.

Rappelons qu'une mairie n'a pas vocation à « faire à la place » des entreprises privées, mais à encourager, accompagner et faciliter les projets quand ils servent l'intérêt général et l'avenir. Nos élus se tiennent à la disposition de toutes les énergies pour étudier la faisabilité.

bilité des projets, dans le cadre de la légalité, de l'espace public et du respect des activités des uns et des autres. C'est la raison pour laquelle vous trouverez dans ce numéro du bulletin un questionnaire sur le marché du mardi matin. Les orientations du Conseil Municipal n'ont en effet pas de sens si elles ne sont pas représentatives du point de vue des habitants, comme lors du questionnaire concernant la foire. Faites-nous savoir ce que vous pensez, cela nous permet d'avancer dans le sens qui vous correspond le plus !

Stéphanie Maubé, Roland Marescq, Céline Savary, Lionel Le Berre, Isabelle Thoumine, Bruno Salmon, Joëlle Guille, Patrick Gross, Jocelyne de Sousa, Antoine Legoubey, Agnès Valère, Anne-Marie Saint, Liliane Fréret, Martine Audrain, Ludovic Leconte, Christophe Chauvel, Eric Lalande et Jonathan Wagner

Groupe Ensemble pour Lessay

Chers habitants(tes),

Nous sommes ravis de voir des projets du mandat précédent poursuivis et achevés. Bienheureusement, notre foire Sainte-Croix aura lieu en 2023 et nous espérons que l'équipe majoritaire saura entretenir de bonnes relations avec les autorités dont le soutien est essentiel. En ce début d'année, nous avons vu fermer tragiquement 3 de nos commerces ; nous nous félicitons du dialogue enclenché entre nos commerçants soudés et les élus pour trouver des solutions. Cependant, 4 mois après, rien de concret n'a été initié. Engagés pour vous, nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour faire entendre votre voix.

Anne, Jeanine, Arnaud, Hervé, Jacky



Pompiers volontaires en pleine intervention dans la lande de Lessay